

**Aux Membres du Comité
Syndical**

Réf : CS20220721
Dossier suivi par : Mme Aurélie AMAROT

Hagetmau, le 29 Novembre 2022

Objet : Convocation dématérialisée – Comité Syndical du SGLB

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du comité syndical du Syndicat des bassins versants du Gabas, du Louts et du Bahus (SGLB), qui se tiendra le,

JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022 à 9h30

À SORBETS

Salle des fêtes

(Adresse : Au Bourg – en face de la mairie – 40320 SORBETS)

Tenue de la réunion en présentiel

L'ordre du jour est le suivant :

AFFAIRES GÉNÉRALES :

- . Demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne : Suivi des missions de conseil, de sensibilisation, d'animation et de communication pour l'année 2023
- . Suivi des dossiers de subventions

AFFAIRES BUDGÉTAIRES :

- . Décision modificative n°1 au Budget Primitif 2022 : Effacement du seuil du moulin de Gamarde-les-Bains et mesures compensatoires
- . Adoption du référentiel M57
- . Fixations des durées d'amortissements

TRAVAUX ET ACTIONS :

- . Etat d'avancement des travaux et actions

ANIMATION ET COMMUNICATION :

- . Délibération Convention d'animation 2022-2023 avec le SAM

Questions diverses

A l'issue de la réunion, un déjeuner offert par le syndicat est prévu au Restaurant Hôtel Minvielle à Ségos, pour les personnes présentes et ayant réservé.

Pour des questions de logistique, je vous remercie de bien vouloir indiquer votre présence au déjeuner à l'adresse mail secretariat@sglb.fr ou au **05.58.75.10.58**, avant le **LUNDI 5 DECEMBRE 2022**.

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, et souhaitez donner pouvoir à un membre du comité syndical, merci de bien vouloir compléter et renvoyer le pouvoir joint. Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, une nouvelle réunion sera programmée.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

B.LABADIE

